

Résultats de l'évaluation de l'incidence algorithmique

Version: 0.9

Nom de la personne sondée

Christopher Allison

Titre du poste

Délégué général aux données

Ministère

Agence de la santé publique du Canada

Direction

Direction générale surveillance et données organisationnelles

Titre du projet

Reconnaissance de preuve de vaccination d'ArriveCAN

Programme ministériel (Cadre ministériel des résultats)

Installations de quarantaine et mesures frontalières liées à la COVID-19

Phase du projet

Implémentation

[Points: 0]

Veillez fournir une description du projet :

ArriveCAN est une plateforme numérique qui sert à recueillir des renseignements sur les voyages et la santé liés à la COVID-19 auprès des personnes qui se rendent au Canada. En automatisant la numérisation de la preuve de vaccination des voyageurs à l'aide de la technologie d'outil de reconnaissance optique des caractères (ROC), ArriveCAN augmente la capacité du gouvernement de traiter les voyageurs entrants et sa capacité de s'adapter à la réouverture progressive de la frontière aux voyageurs internationaux. Sous réserve d'exceptions limitées, tous les voyageurs doivent utiliser ArriveCAN (au moyen d'une application mobile ou d'un portail Web) pour soumettre leurs renseignements de voyage et une preuve de vaccination. Les preuves de vaccination analysées aident à déterminer si un voyageur est admissible à entrer au Canada et les exigences de quarantaine ou autres exigences auxquelles il peut être assujéti après son entrée. Les données recueillies par ArriveCAN sont également utilisées pour appuyer les mesures d'exécution à la frontière. ArriveCAN n'a pas l'intention de prendre des décisions administratives concernant l'admissibilité d'un voyageur à entrer au Canada. La plateforme aide plutôt les agents des services frontaliers à évaluer l'admissibilité et les exigences applicables en matière de quarantaine. Si la plateforme ne reconnaît pas une preuve de vaccination, il faut faire une inspection manuelle des documents du voyageur. Les agents des services frontaliers peuvent déterminer si utiliser ArriveCAN et la façon de l'utiliser pour éclairer leurs décisions.

Qu'est-ce qui motive votre équipe à introduire l'automatisation dans ce processus décisionnel?

(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Amélioration de la qualité générale des décisions
Autre (veuillez préciser)
Réduction des coûts de transaction d'un programme existant
Utilisation d'approches novatrices
S'il vous plaît décrire

Accélérer le traitement à la frontière pour les voyageurs entrants et réduire au minimum les temps d'attente à la frontière et les points de contact.

Veuillez indiquer laquelle des capacités suivantes s'applique à votre système.

Reconnaissance d'images et d'objets: Analyser de volumineux jeux de donnée pour automatiser la reconnaissance, la classification et le contexte associés à une image ou à un objet.
Optimisation des processus et automatisation des flux de travail: Analyser de vastes jeux de données pour déterminer et corriger les anomalies, les modèles de grappes, prévoir les résultats ou les façons d'optimiser; et d'automatiser des flux de travail spécifique.
Analyse du texte et de la parole: Analyser de vastes jeux de données pour reconnaître, traiter et étiqueter le texte, la parole, la voix et faire des recommandations en fonction du marquage.

Section 1: Niveau d'incidence: 2

Cote actuelle : 47

Cote d'incidence brute : 47

Cote d'atténuation : 28

Section 2: Exigences spécifiques au niveau d'incidence 2

Examen par les pairs

Au moins l'une des suivantes : Expert qualifié d'une institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou municipale. Membres qualifiés d'une faculté d'un établissement postsecondaire. Chercheurs qualifiés d'une organisation non gouvernementale pertinente. Tiers fournisseur à forfait avec une spécialisation connexe. Publication des spécifications du système décisionnel automatisé dans une revue à comité de lecture. Un comité consultatif des données spécifié par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Avis

Avis en langage simple publié par l'entremise de tous les modes de prestation de services utilisés (Internet, en personne, par courrier, par téléphone).

Maillon humain de la prise de décisions

Des décisions peuvent être prises sans participation humaine directe.

Exigences en matière d'explication

En plus de toute exigence juridique applicable, s'assurer qu'une explication significative soit

fournie avec toute décision qui a conduit à un refus de prestation, de service ou autre mesure réglementaire.

Formation

Documents sur la conception et la fonctionnalité du système.

Planification des mesures d'urgence

Aucune

Approbation de l'exploitation du système

Aucune

Autres exigences

La Directive sur la prise de décisions automatisée comprend également d'autres exigences qui doivent être respectées pour tous les niveaux d'incidences.

[Lien vers la Directive sur la prise de décisions automatisée](#)

Contactez le bureau de l'AIPRP de votre établissement pour discuter de l'exigence d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée conformément à la Directive sur l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée.

Section 3: Questions et réponses

Section 3.1: Questions et réponses liées aux risques

Le projet fait-il l'objet d'un examen public approfondi (e.g.: en raison de préoccupations liées à la protection de la vie privée) et/ou de litiges fréquents?

Oui [Points: +3]

Les clients de ce secteur d'activité sont-ils particulièrement vulnérables?

Non [Points: +0]

Les enjeux des décisions de ce programme sont-ils très élevés?

Non [Points: +0]

Ce projet aura-t-il d'importantes répercussions sur le personnel, que ce soit en termes de nombre ou de rôle?

Non [Points: +0]

Aurez-vous besoin d'une nouvelle autorisation en termes de politiques pour ce projet ?

Oui [Points: +2]

L'algorithme utilisé sera un secret (commercial)

Oui [Points: +3]

Le processus algorithmique sera difficile à interpréter ou à expliquer

Non [Points: +0]

La décision s'applique-t-elle à l'une ou l'autre des catégories ci-dessous (*Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

Accès et mobilité (habitations de sécurité, passages frontaliers) [Points: +1]

Services liés à la santé [Points: +1]

Le système sera-t-il seulement utilisé pour aider un décideur?

Oui [Points: +1]

Le système remplacera-t-il une décision qui serait autrement prise par un humain?

Non [Points: +0]

Le système remplacera-t-il les décisions humaines qui exigent du jugement ou de la discrétion?

Non [Points: +0]

Le système est-il utilisé par une partie de l'organisation différente de celle à laquelle appartiennent ceux qui l'ont développé?

Oui [Points: +4]

Les incidences découlant de la décision sont-elles réversibles?

Réversible [Points: +1]

Combien de temps les incidences de la décision dureront-elles?

Les incidences risquent fort probablement d'être brèves [Points: +1]

Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).

Bien que les décisions concernant l'admissibilité à l'entrée au Canada et les exigences de santé publique après le passage de la frontière puissent avoir des incidences, les résultats d'ArriveCAN ne sont pas nécessairement significatifs et peuvent être considérés réversibles. Par exemple, si ArriveCAN n'est pas en mesure de reconnaître la preuve de vaccination d'un voyageur, un agent des services frontaliers inspectera manuellement la preuve de vaccination et déterminera l'admissibilité et les exigences après le passage de la frontière en conséquence. Dans ce scénario, l'impact des sorties de la plateforme est à la fois réversible et de courte durée. ArriveCAN fait également partie d'un vaste éventail d'outils que les agents des services frontaliers utilisent pour éclairer leurs décisions. Des facteurs discrétionnaires aident à déterminer le rôle d'ArriveCAN dans le traitement des voyageurs à la frontière. L'incidence des résultats de la plateforme dépend du fait que les agents des services frontaliers les utilisent ou non dans leurs évaluations.

Les incidences de la décision sur les droits ou libertés des personnes seront probablement les suivantes :

Incidence faible ou nulle [Points: +1]

Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).

L'utilisation d'ArriveCAN ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les droits et libertés individuels, surtout parce que la plateforme ne prend aucune décision administrative ou autre décision affectant les droits, les privilèges ou les intérêts juridiques. La reconnaissance par la plateforme de la preuve de vaccination d'un voyageur aide seulement à évaluer l'admissibilité d'un voyageur à entrer au Canada (compte tenu des exigences d'entrée applicables au moment du voyage). Si ArriveCAN ne parvient pas à reconnaître une preuve de vaccination, le voyageur ne

sera pas privé de l'évaluation à la frontière. Dans ce cas, un agent des services frontaliers inspectera manuellement la preuve de vaccination et déterminera l'admissibilité et les exigences après le passage de la frontière en conséquence.

Les incidences de la décision sur la santé et le bien-être des personnes seront probablement les suivantes :

Incidence faible ou nulle [Points: +1]

Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).

On ne prévoit pas que l'utilisation d'ArriveCAN nuira à la santé des voyageurs ou à la santé publique des Canadiens. Son utilisation vise à renforcer la capacité du gouvernement de s'adapter à l'augmentation prévue du nombre de voyageurs au Canada de façon à protéger la santé publique. L'utilisation de la plateforme permettra de s'assurer que les charges opérationnelles ne limitent pas la capacité du gouvernement à contrôler le statut vaccinal de tous les voyageurs entrants. L'automatisation assure que des contrôles sont effectués pour chaque preuve de vaccination, ce qui contribue à minimiser les risques possibles de fraude.

Les incidences de la décision sur les intérêts économiques des personnes seront probablement les suivantes :

Incidence faible ou nulle [Points: +1]

Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).

L'utilisation d'ArriveCAN ne devrait pas avoir de incidences importantes sur les intérêts économiques des personnes, surtout parce que la plateforme ne prend aucune décision administrative ou autre décision affectant les droits, les privilèges ou les intérêts juridiques. La reconnaissance par la plateforme de la preuve de vaccination d'un voyageur aide seulement à évaluer l'admissibilité d'un voyageur à entrer au Canada (compte tenu des exigences d'entrée applicables au moment du voyage). Si ArriveCAN ne parvient pas à reconnaître une preuve de vaccination, le voyageur ne sera pas privé de l'évaluation à la frontière et n'aura pas de frais à payer. Dans ce cas, un agent des services frontaliers inspectera manuellement la preuve de vaccination et déterminera l'admissibilité et les exigences après le passage de la frontière en conséquence.

Les incidences de la décision sur la pérennité d'un écosystème environnemental seront probablement les suivantes :

Incidence faible ou nulle [Points: +1]

Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).

L'utilisation d'ArriveCAN ne devrait pas avoir d'incidences environnementales importantes. En tant que plateforme numérique, ArriveCAN peut aider à réduire la dépendance du gouvernement à l'égard des processus papier à la frontière.

Le système de décision automatisé utilisera-t-il des renseignements personnels comme données d'entrée?

Oui [Points: +4]

Avez-vous vérifié que l'utilisation des renseignements personnels est limitée à ce qui est

directement lié à la prestation d'un programme ou d'un service?
Oui [Points: +0]

Les renseignements personnels des individus sont-ils utilisés dans un processus décisionnel qui affecte directement ces individus?
Oui [Points: +2]

Avez-vous vérifié si le système utilise les renseignements personnels d'une manière compatible avec: (a) les fichiers de renseignements personnels (FRP) et évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) de vos programmes ou (b) les modifications prévues ou mises en oeuvre des FRP ou des EFVP qui tiennent compte des nouveaux usages et processus?
Oui [Points: +0]

Quelle est la classification de sécurité la plus élevée des données d'entrée utilisées par le système? (N'en choisir qu'une seule)
Protégé B/Protégé C [Points: +3]

Qui contrôle les données?
Gouvernement fédéral [Points: +1]

Les données utilisées par le système proviendront-elles de plusieurs sources différentes?
Non [Points: +0]

Le système aura-t-il besoin de données d'entrée provenant d'un appareil connecté à Internet ou à la téléphonie? (P. ex., internet des objets, un Capteur)
Oui [Points: +4]

Le système interagira-t-il avec d'autres systèmes des TI?
Oui [Points: +4]

Qui a recueilli les données utilisées pour préparer le système?
Une autre institution fédérale [Points: +2]

Qui a recueilli les données d'entrée utilisées par le système?
Une autre institution fédérale [Points: +2]

Le système exigera-t-il l'analyse de données non structurées pour faire une recommandation ou prendre une décision?
Oui [Points: 0]

De quel type de données non structurées s'agit-il (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)?
Images et vidéos [Points: +4]

Section 3.2: Questions et réponses liées aux mesures d'atténuation

Intervenants internes (politique et planification stratégiques, gouvernance des données, politique du programme, etc.)
Oui [Points: +1]

Quels intervenants internes avez-vous consulté?

Gouvernance des données
Politique du programme
Services légaux
Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

Expérience client / Gestion de la relation client
Politique et planification stratégiques
Intervenants externes (société civile, universités, industrie, etc.)
Oui [Points: +1]

Quels intervenants externes avez-vous consulté?

Autre (décrire)
Commissariat à la protection de la vie privée
Industrie
S'il vous plaît décrire

TRANSPORTEURS AÉRIENS : Air Canada, WestJet, Jazz Air, Air Canada Rouge, Air Transat, Porter Airlines, United Airlines, Sunwing, Sky Regional Airlines, Delta Airlines, American Airlines, Cathy Pacific, Harbour Air et Alkan Air.***AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (ASFC)*** : Membres NEXUS (1,8 million), programme Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) (55 000 membres), page Web des programmes de voyageurs fiables EXPRES, CANPASS (env. 10 500 membres), Programme d'inscription des chauffeurs du secteur commercial – PICSC (environ 1 600 membres), Projet-pilote pour les voyageurs en régions éloignées : Québec – PPVRE-Q (env. 900 membres), transporteurs aériens, Canadian Owners Pilot Association (COPA) et Association canadienne de l'aviation d'affaires (ACAA).***EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (EDSC)*** : Page Web de Community Airport Newcomers Network sur les travailleurs étrangers temporaires, Migrant Worker Hub (AMSSA), page Facebook de MOSAIC pour les travailleurs migrants, bureaux de Service Canada et bureaux des passeports.***AFFAIRES MONDIALES CANADA (AMC)*** : Association canadienne des agences de voyages (ACTA), Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP), Global Business Travel Association (GBTA), Canadian Association of Tour Operators (CATO), Protection mondiale de voyage, Travel Professional International, Établissements d'enseignement supérieur du Qc, Agence canadienne des agences de voyages (ACTA), CAA Québec, sections consulaires canadiennes – toutes missions, Canadiens inscrits au Registre des Canadiens à l'étranger.***SANTÉ CANADA (SC)*** : Allianz, Manuvie, RBC et Avion Visa RBC, TD et Infinite TD Classe ultime Voyages, Desjardins et carte de crédit Visa Odyssée Desjardins, Croix Bleue, MasterCard BMO Air Miles et BMO World Elite, Visa Infinite Passeport Banque, HSBC World Elite, Carte American Express Gold, Air Miles, VoyagesBergeron.com, CheapOair.ca, Voyages Costco, Escapades, Expedia, Authentik, Trip Central, Just Fly, Sky Scanner, Medicpac, Tour+Med, Flight Center, Intact Assurance, AIG Travel Guard, La Capitale, PC Assurance, Groupe financier iA, MBNA, Banque nationale, CIBC, Milesopedia, Marriot Bonvoy, Hilton Honors, IHG, Wyndham, Beltour, indbad, Canadaxperience.com, Parcours Canada, Groupe Voyages Québec, Flight Network, Voyages Transat, Canada One Travel, Momondo, TravelMix, TravelGurus, Priority Pass, Saber, HLT Advisory, TravelBrands, Park'n Fly et Tti travel.***IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (IRCC)*** : Communications, Direction générale de l'admissibilité, Gestion du risque à l'intégrité, Passeport, Communications – Médias sociaux.***INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (ISDE)*** : Association de l'industrie touristique du Canada, Association des hôtels du Canada, Restaurants Canada, Association touristique autochtone du Canada, RH Tourisme Canada, homologues provinciaux et territoriaux en matière de tourisme, Secteur des communications stratégiques et du marketing d'ISDE.***RESSOURCES NATURELLES CANADA (RNCAN)*** : L'Association minière du Canada, Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Institut

canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, Association canadienne des exportateurs d'équipements et services miniers, L'Association charbonnière canadienne, L'Institut canadien des engrais, Conseil canadien de l'innovation minière, Ontario Mining Association, Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, Mining Association of British Columbia, Association of Mineral Exploration of British Columbia, Association minière du Québec, Saskatchewan Mining Association, Saskatchewan Potash Producers Association, Newfoundland and Labrador Chamber of Mineral Resources, Alberta Chamber of Resources, Mining Association of Manitoba, Yukon Chamber of Mines, NWT & Nunavut Chamber of Mines, Canadian Diamond Drilling Association, Association géologique du Canada (AGC), Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (RHIM) et Saskatchewan Industry and Resources.*AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (ASPC)* : Cliniques de santé des voyageurs.*TRANSPORTS CANADA (TC)* : Amélioration du portail de l'industrie aérienne, Aéroports canadiens (catégories 1, 2 et 3), NAV Canada, Associations syndicales (Syndicat canadien de la fonction publique [SCFP], ALPA, Syndicat des Métallos), Associations industrielles nationales et régionales (ATAC, CAC, NATA, CNLA), manufacturiers de l'aérospatiale, chaîne d'approvisionnement en sûreté du fret aérien, Association des chemins de fer du Canada, Chemins de fer nationaux du Canada, Chemin de fer Canadien Pacifique, VIA Rail, Western Canada Shortlines Railway Association, Teamsters Canada Rail Conference, Alliance Canadienne du Camionnage, Association du camionnage d'entreprise, Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada, Association canadienne des constructeurs de véhicules, Teamsters Canada (représentants syndicaux des camionneurs), Chambre de commerce maritime, Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, administrations de pilotage (Atlantique, Laurentienne, Grands Lacs, Pacifique), Association des pilotes maritimes du Canada, International Ship Owners Alliance, Cruise Lines International Association, Association canadienne des traversiers, Armateurs Sept-Iles et Armateurs Saint Laurent, Fédération maritime du Canada, BC Chamber of Shipping, Council of Marine Carriers, Association des administrations portuaires canadiennes, Passenger Commercial Vessel Association, Canadian Passenger Vessel Association, Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes), Great Lakes Cruising BC Maritime Employers Association, Association canadienne de droit maritime, Halifax Employers Association, Port of Saint John Employers Association, Association des employeurs maritimes, BC Marine Terminal Operators Association, International Longshore and Warehouse Union (Président national et section locale 400), SCFP 375 (port de Montréal), Guilde de la Marine Marchande du Canada, Syndicat international des gens de mer, BC Ferry and Marine Workers Union, Fédération internationale des ouvriers du transport, Conseil national des lignes aériennes du Canada (CNLA), Northern Air Transport Association (NATA), Conseil des aéroports du Canada (CAC), Air Line Pilots Association, Canada (ALPA), Association des pilotes d'Air Canada (APAC), Association du transport aérien du Canada (ATAC), Association Canadienne du Camionnage d'Entreprise, Alliance Canadienne du Camionnage, Association canadienne des constructeurs automobiles et Constructeurs mondiaux d'automobiles.*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)*, Bureau du dirigeant principal de l'information (BDPI).

Disposez-vous de processus documentés pour tester les jeux de données en fonction de biais et d'autres résultats inattendus? Par exemple, ceci pourrait inclure une expérience dans l'application de cadres, de méthodes, de lignes directrices ou d'outils d'évaluation.

Non

[Points: +0]

Cette information est-elle publiquement disponible?

Non

[Points: +0]

Avez-vous élaboré un processus permettant de documenter la façon dont les problèmes de qualité des données qui seront résolus pendant le processus de conception?

Non

[Points: +0]

Cette information est-elle publiquement disponible?

- Non [Points: +0]
- Avez-vous entrepris une analyse comparative entre les sexes plus des données?**
Oui [Points: +1]
- Cette information est-elle publiquement disponible?**
Non [Points: +0]
- Dans votre établissement, existe-t-il des responsables de la conception, du développement, de la maintenance et de l'amélioration du système?**
Oui [Points: +2]
- Disposez-vous d'un processus documenté pour gérer le risque que des données périmées ou non fiables soient utilisées pour prendre une décision automatisée?**
Non [Points: +0]
- Cette information est-elle publiquement disponible?**
Non [Points: +0]
- Les données utilisées pour ce système seront-elles affichées sur la portail du gouvernement ouvert?**
Non [Points: +0]
- La piste de vérification permet-elle de déterminer les pouvoirs ou les pouvoirs délégués prévus par la lois?**
Non [Points: +0]
- Le système fournit-il une piste de vérification qui enregistre toutes les recommandations ou décisions prises par le système?**
Oui [Points: +2]
- Est-ce que tous les points de décision clés peuvent être identifiés dans la piste de vérification?**
Oui [Points: +2]
- Est-ce que toutes les décisions clés sont liées à une législation, politique ou à une procédure pertinente?**
Oui [Points: +1]
- Avez-vous un journal détaillant toutes les modifications apportées au modèle et au système?**
Oui [Points: +2]
- Est-ce que la piste de vérification indique tous les points de décision pris par le système?**
Oui [Points: +1]
- La piste de vérification générée par le système peut-elle être utilisée pour aider à produire une notification de la décision (y compris un énoncé des motifs ou une autre notification) au besoin?**
Oui [Points: +1]
- La piste de vérification permet-elle de déterminer précisément quelle version du système a été utilisée pour chaque décision qu'elle appuie?**
Oui [Points: +2]

La piste de vérification indique-t-elle qui est le décideur autorisé?
Non [Points: +0]

Le système est-il en mesure de justifier ses décisions ou ses recommandations au besoin?
Oui [Points: +2]

Avez-vous un processus en place pour accorder, surveiller et révoquer l'autorisation d'accès au système?
Oui [Points: +1]

Avez-vous un mécanisme pour recueillir les commentaires des utilisateurs du système?
Oui [Points: +1]

Avez-vous un processus de recours prévu ou établi pour les clients qui souhaitent contester la décision?
Oui [Points: +2]

Le système permet-il à une personne de passer outre aux décisions du système?
Oui [Points: +2]

Avez-vous un processus en place pour consigner les cas où des dérogations ont été effectuées?
Non [Points: +0]

Avez-vous des processus en place pour enregistrer les modifications apportées au fonctionnement ou au rendement du système?
Oui [Points: +2]

Avez-vous préparé un dossier conceptuel à l'intention du Comité d'examen de l'architecture d'entreprise du gouvernement du Canada?
Non [Points: +0]

Si votre système implique l'utilisation de renseignements personnels, avez-vous entrepris une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée ou révisé une évaluation existante?
Oui [Points: +1]

Avez-vous conçu et intégré la sécurité et la confidentialité dans vos systèmes dès la phase de conception du projet?
Oui [Points: +1]

Les informations sont-elles utilisées dans un système fermé (c'est-à-dire sans connexion à Internet, Intranet ou tout autre système)?
Non [Points: +0]

Si le partage de renseignements personnels est impliqué, un accord ou un arrangement avec des garanties appropriées a-t-il été établi?
Non [Points: +0]